



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 MARS 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : GRIMAULT Jean-Louis donne son pouvoir à Henri SAULGRAIN, DUPUY-CHANET Marie-Laure donne son pouvoir à Marie-Pierre RIGAUD

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel BREHERET

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-26 DU 03-03

PROJET DU DOCUMENT CADRE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu un courrier de Monsieur le Préfet concernant le document-cadre réalisé par la Chambre d'Agriculture de Maine et Loire.

Ce document définit les surfaces agricoles et forestières ouvertes à un projet d'installation photovoltaïque (hors projets agrivoltaïques) au sol ainsi que les conditions d'implantation sur ces surfaces.

Il y a deux zones répertoriées dans le document-cadre sur notre commune.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable concernant ce document cadre.

Après un vote à main levée, le conseil municipal ne souhaite pas donner un avis favorable concernant le document cadre.

CONTRE : 14 – ABSTENTION : 3

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Emmanuel BREHERET

Etriché, le 4 mars 2025

Le Maire

David LAGLEYZE